



SUSTAIN

Alliance for healthy, just and sustainable food & farming
Working across Indigenous Territories / Ontario

Recommandations politiques de Sustain

Veillez trouver ci-dessous des résumés des politiques liées au système alimentaire de l'Ontario.

Qui est Sustain?

Sustain est une alliance intersectorielle à l'échelle de la province qui fournit des services de réseautage pour des systèmes alimentaires et agricoles productifs, équitables et durables qui soutiennent la santé et le bien-être de tous les Ontariens, grâce à une action collaborative.

Plus de 90 organismes ont contribué à ce jour à élaborer ces politiques

Ces recommandations politiques ont été élaborées dans le cadre d'un processus participatif au cours des quatre derniers mois, et qui a impliqué plus de 90 organisations dans l'ensemble de l'Ontario.

À ce jour, cela comprend :

- Un sondage auprès des organisations alimentaires et agricoles sur les priorités politiques
- Un examen de la littérature grise sur les politiques
- Plusieurs rencontres entre organisations dans les réseaux facilités par Sustain
- 2 cycles d'évaluation par les organisations du réseau Sustain
- Révision par des universitaires travaillant dans les domaines politiques respectifs

Si vous avez des questions, veuillez nous contacter à networks@sustainontario.com

Sincèrement, Phil Mount, président du conseil d'administration de Sustain
Rosie Kerr, coordonnatrice de la politique participative du réseau Sustain
Conseil d'administration : Rhonda Teitel-Payne, Christina Mann, Sunday Harrison, Moe Garahan

Résumés des politiques

Renforcer les ressources alimentaires de l'Ontario afin que nous puissions acheter des aliments locaux

- Le commerce des fruits, des légumes, des viandes et des boissons étant affecté par le conflit commercial imminent entre le Canada et les États-Unis, il est temps pour l'Ontario d'investir plus sérieusement dans ses économies alimentaires locales.
- L'Ontario est confronté à des défis en matière d'infrastructures régionales de transformation et de distribution des aliments, d'accès au financement et de soutien aux petits abattoirs, ce qui limite la production et l'approvisionnement alimentaires locaux.

Recommandations :

- **Investir dans les infrastructures alimentaires locales** telles que les installations de transformation et les réseaux de distribution pour bâtir un système alimentaire local solide et résilient.
- **Élargir** les options de financement social de l'Ontario pour les petites et moyennes entreprises alimentaires et agricoles, les pôles alimentaires et les entreprises connexes.
- **Investir** dans la création et l'expansion de **pôles alimentaires régionaux dans toute la province** pouvant servir d'installations à usage partagé, aider à gérer l'agrégation, la transformation et la distribution des produits alimentaires des producteurs locaux et régionaux, leur permettant d'accéder à des marchés plus vastes.
- **Encourager l'investissement privé dans les systèmes alimentaires locaux** et leurs infrastructures en créant un Crédit d'impôt pour le développement des entreprises communautaires de l'Ontario
- **Soutenir les abattoirs de petite et moyenne taille** en réduisant les charges réglementaires et financières et en offrant des crédits d'impôt foncier.
- Modifier la réglementation sur le poisson, les œufs et la viande locaux afin de **faciliter l'accès au marché pour les petits producteurs**.
- Établir des objectifs clairs pour accroître l'**approvisionnement du secteur public en produits alimentaires locaux** et offrir des incitatifs financiers aux municipalités et aux institutions.
- **Soutenir les marchés agricoles** avec des réglementations provinciales cohérentes et des programmes incitatifs pour les personnes à faible revenu.
- **Promouvoir l'agrotourisme comme source de revenus durable** pour les petites exploitations agricoles grâce à des incitatifs financiers et à des réformes de zonage.

Soutenir les nouveaux venus en agriculture, pêcheries et cueillette et protéger les terres nourricières

- La perte de terres productives réduit les possibilités d'accès à la terre pour les nouveaux venus, nuit aux communautés rurales et constitue une menace pour l'approvisionnement alimentaire local en raison de la fragmentation des communautés agricoles, de la perte d'emplois et de la perte d'entreprises et de services locaux liés à l'agriculture et à la récolte.
- Après un siècle de disparition des terres nourricières sans que l'on se préoccupe vraiment de leur protection, les terres nourricières de l'Ontario sont confrontées à des pressions croissantes dues à un développement urbain agressif et une croissance accélérée, à une orientation politique provinciale faible et à des protections de zonage erratiques et inefficaces;
- Les nouveaux venus dans la production alimentaire ont du mal à sécuriser leur régime foncier au-delà de l'accès à court terme à la terre, ce qui rend difficile l'investissement dans les systèmes de production, le soutien aux infrastructures, les coûts de démarrage et l'amélioration de la qualité des sols.

Recommandations:

- Modifier la politique provinciale d'aménagement du territoire afin d'**assurer la protection à long terme des terres nourricières** ;
- **Comblent les lacunes** et veiller à ce que les municipalités accordent la **priorité à la protection des terres nourricières** ;
- Protéger les ceintures de verdure pour préserver les terres nourricières en imposant des **limites strictes à l'expansion des frontières urbaines** dans les terres naturelles et productrices d'aliments ;
- Arrêter les règlements de zonage du ministre qui ont le but d'accélérer les projets de développement ;
- Lier les permis de développement à des exigences d'atténuation pour **obliger les promoteurs à réserver un pourcentage du terrain à l'usage des terres agricoles** ;
- **Intégrer les espaces d'agriculture urbaine dans la planification urbaine** en citant les avantages démontrables de l'agriculture communautaire pour la santé et le développement communautaire ;
- Réduire les obstacles existants à la production alimentaire urbaine et à la vente d'aliments produits en milieu urbain en **modifiant le zonage et les règlements municipaux/régionaux** ;
- Créer des programmes soutenus par le gouvernement pour **retirer du marché certaines terres agricoles et certains aliments (par exemple, des servitudes foncières agricoles, des achats pour la gestion publique, des locations à long terme sur des terres publiques, etc.)** afin que les nouveaux venus en production alimentaire puissent y avoir accès pour développer des entreprises qui soutiennent la

production alimentaire en Ontario ;

- Créer des **programmes ciblés de microcrédits à long terme** pour soutenir les entreprises agricoles.

Réduire la pauvreté, améliorer les conditions de travail et garantir des logements abordables pour accroître la sécurité alimentaire

- 22,9 % des personnes en Ontario sont confrontées à l'insécurité alimentaire, causée par des revenus insuffisants, le chômage et la hausse des prix des denrées alimentaires.
- Les principaux facteurs comprennent un revenu insuffisant, un emploi instable, un manque de logements abordables et une forte inflation alimentaire.
- Bien que les organismes caritatifs apportent leur aide, ils ne s'attaquent souvent pas aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, qui découlent des inégalités de revenus et de la pauvreté systémique.
- Les taux du programme l'Ontario au travail (OT) et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) sont trop bas et ne parviennent pas à couvrir le coût de la vie, en particulier dans les régions à coût de vie élevé, notamment dans le Nord de l'Ontario.
- Les travailleurs migrants du secteur agricole et alimentaire sont confrontés à l'exploitation en raison de permis de travail liés, de mauvaises conditions de travail et du manque de soins de santé.
- L'Ontario est confronté à une grave pénurie de logements abordables, ce qui entraîne une augmentation du nombre de sans-abri et de l'instabilité du logement. Les récents changements de zonage menacent les terres agricoles, exacerbant l'insécurité alimentaire.

Recommandations:

- Lier les taux du programme l'Ontario au travail au coût de la vie et les **indexer sur l'inflation**.
- **Allouer des augmentations régionales au POSPH**, en particulier dans les régions à coût élevé, y compris le Nord de l'Ontario, pour s'assurer que les personnes handicapées puissent subvenir à leurs besoins de base.
- Augmenter le salaire minimum à un **salaire vital** et assurer des **ajustements réguliers**.
- Plaider en faveur du **revenu de base garanti (RBG)** pour fournir un soutien financier stable à tous les Ontariens.
- **Mettre fin aux permis de travail liés** pour les travailleurs migrants du secteur agricole et alimentaire et garantir l'accès aux soins de santé **peu importe le statut du permis**.

- Renforcer l'application de tous les **droits des travailleurs**, notamment en veillant à ce que les travailleurs migrants soient **protégés contre les abus**.
- Donner la priorité au développement de logements abordables **par l'intermédiaire des secteurs à but non lucratif et coopératifs**, avec des garanties d'abordabilité à long terme.
- **Rétablir et renforcer les politiques de contrôle des loyers** et élargir l'Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL) afin de soutenir les familles à faible revenu.

Donner priorité à la souveraineté alimentaire des Autochtones

- Inacceptables et embarrassantes, des questions de terres et de traités autochtones restent en suspens, souvent retardées, bloquées ou ignorées par les administrations provinciales et/ou fédérales, les fonctionnaires et les conseillers réticents au risque.
- Les politiques provinciales continuent de miner le droit des peuples autochtones d'exercer leurs droits issus de traités en matière d'accès et de cogestion des terres, de l'eau, des ressources et des marchés traditionnels nécessaires à la souveraineté alimentaire.
- Il y a toujours un manque de consultation et de participation adéquates sur les décisions qui affectent la vie des peuples autochtones.
- Les politiques provinciales d'utilisation des terres, de gestion des ressources et de protection de l'environnement ratent souvent la cible dans l'alignement sur les droits issus des traités des Autochtones et les priorités.
- Il n'y a pas de représentation adéquate des Premières Nations au sein du cabinet provincial.
- Les politiques actuelles ne parviennent pas à assurer une protection adéquate contre les polluants nocifs provenant de l'exploitation forestière et minière, qui contaminent l'eau et le sol, posant des risques pour la sécurité alimentaire et la faune.

Recommandations:

- **Examiner** toutes les politiques provinciales et les aligner sur les droits issus de traités des Autochtones, en particulier les protocoles de consultation, les politiques d'utilisation des terres et de protection de l'environnement.
- **Garantir une représentation significative des autochtones**
- **Garantir un budget suffisant aux Affaires autochtones.**
- Établir des programmes de **certification de la sécurité alimentaire** dirigés par des autochtones.
- Créer une politique de santé publique qui autorise la **distribution d'aliments traditionnels au public.**

- Autoriser le **transport des aliments traditionnels au-delà des frontières provinciales**.
- Faciliter le processus d'accès des **producteurs alimentaires autochtones** aux marchés conventionnels, notamment en revoyant et en révisant les exigences en matière d'étiquetage.
- Créer un **programme de soutien aux exploitants** au niveau provincial pour fournir un soutien financier pour accéder aux terres éloignées, y compris des subventions pour les outils et l'équipement nécessaires (par exemple, bateaux, moteurs).
- **Modifier la Charte des droits environnementaux de l'Ontario** pour s'assurer que les perspectives autochtones soient pleinement intégrées aux évaluations environnementales.
 - **Arrêter l'utilisation du glyphosate en foresterie** pour protéger l'habitat de l'original
 - **Financer des tests de sécurité des terres** dans les communautés touchées par les activités industrielles, en particulier celles situées à proximité d'anciens sites militaires ou miniers, pour détecter le glyphosate, les métaux lourds et d'autres polluants toxiques susceptibles de perturber les systèmes alimentaires.

Investir dans les programmes communautaires de distribution d'aliments et d'éducation dans les écoles

- Les familles de l'Ontario sont aux prises avec les pressions de l'inflation alimentaire et l'abordabilité de la nourriture
- La plupart des enfants et des jeunes ne reçoivent pas une nutrition adéquate, ce qui a un impact sur leur réussite scolaire, leur bien-être mental et leur croissance et développement en général, entraînant au fil du temps des taux accrus de maladies coûteuses liées à l'alimentation.
- Les programmes d'alimentation saine pour les élèves de l'Ontario (PASE) soutiennent les élèves en leur fournissant des aliments nutritifs dans 80 % des écoles de la province. Les PASE doivent faire face à des coûts alimentaires records associés à des taux de participation accrus et ont du mal à nourrir les enfants et les jeunes qui accèdent à leurs programmes.
- L'Ontario investit actuellement 37,6 millions de dollars dans les programmes d'alimentation scolaire, fournissant 10 ¢ par élève par jour. La contribution médiane nationale/ provinciale/ territoriale est près de quatre fois plus élevée, soit 39¢/étudiant par jour.
- Les jardins scolaires présentent un grand intérêt pour les écoles et les organisations, mais sont difficiles à entretenir en raison du manque de soutien systémique et des besoins en main-d'œuvre pendant les mois d'été.

Recommandations :

- Augmenter l'investissement de l'Ontario dans le Programme d'alimentation saine pour les élèves de l'Ontario et le Programme d'alimentation saine pour les élèves des Premières Nations afin de tirer parti du récent financement fédéral de 108,5 millions de dollars pour stabiliser et développer les programmes, rejoindre plus d'enfants et de jeunes, alléger la pression sur les budgets des ménages et améliorer l'apprentissage, le comportement, la santé et le bien-être des enfants
- Ajouter davantage de financement provincial pour renforcer le programme national, égaler les investissements des bailleurs de fonds externes et augmenter la contribution par habitant de l'Ontario pour l'aligner sur l'investissement médian national provincial/territorial de 39 ¢ par élève par jour.
- Veiller à ce que d'ici 2030, tous les enfants et les jeunes de l'Ontario puissent avoir accès à un repas nutritif et culturellement pertinent, de manière non stigmatisante, à l'école chaque jour en s'engageant dans un programme alimentaire scolaire universel.
- Travailler avec le ministère de l'Éducation pour mettre en œuvre un examen des installations et de l'équipement nécessaires pour soutenir la préparation des aliments et les jardins dans les écoles, y compris des options peu coûteuses et novatrices (par exemple, des cuisines portatives) pour les écoles qui n'ont pas de cuisine complète.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation pour soutenir la littératie alimentaire communautaire afin qu'elle soit présente parallèlement aux modèles actuels de programmes de nutrition scolaire dans les écoles.
- Développer l'apprentissage pratique de l'alimentation, y compris la cuisine et le jardinage, en tant que filière spécifique de développement professionnel pour les enseignants actuellement en exercice, et ajouter un stage intensif d'été pour répondre à l'intérêt des enseignants actuels pour ce travail.
- Examiner et cartographier les ressources alimentaires scolaires existantes (y compris les jardins, les serres de cuisine, les forêts alimentaires, etc.) et évaluer les ressources nécessaires pour soutenir une utilisation accrue de ces installations scolaires.

Veiller à ce que les communautés puissent cultiver et récolter leur propre nourriture

- L'augmentation des coûts alimentaires, les problèmes de santé, l'urbanisation et le besoin d'espaces verts entraînent une **demande croissante de production alimentaire communautaire.**
- La production alimentaire communautaire fait référence aux espaces partagés, y compris la terre, les forêts et l'eau, où les gens cultivent, élèvent et cueillent des aliments pour un usage personnel, une entreprise sociale ou un don.
- La production alimentaire communautaire favorise la sécurité alimentaire, l'autosuffisance, la revitalisation des quartiers, la gestion de l'environnement et améliore le bien-être grâce à la production alimentaire gérée par la communauté.
- La gentrification des jardins communautaires doit être atténuée, en veillant à ce qu'ils répondent également aux besoins des populations en situation d'insécurité alimentaire.

- **Obstacles existants** : les restrictions de zonage, le manque de production alimentaire dans les lotissements et la mauvaise gestion des terres empêchent de nombreuses communautés d'accéder aux ressources pour la production alimentaire.

Recommandations :

- Donner le mandat aux municipalités d'**élaborer et de mettre à jour des plans de production alimentaire** et de **maximiser l'intégration** de la production alimentaire communautaire dans la planification de l'utilisation du territoire.
- Désigner la production alimentaire communautaire comme un **service essentiel** dans la planification provinciale et locale.
- **Attribuer des espaces publics** (parcs, espaces verts, terrains vagues) à des fins de production alimentaire.
- Offrir des **incitatifs fiscaux aux propriétaires fonciers et aux promoteurs** pour qu'ils intègrent des infrastructures de production alimentaire dans leurs projets.
- **Inclure la production alimentaire dans les plans provinciaux de préparation aux situations d'urgence** et **l'intégrer dans la conception des infrastructures publiques.**

Transformer le gaspillage d'aliments en un atout pour l'économie de l'Ontario

- Plus de 2 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année en Ontario, ce qui coûte à l'économie environ 1 milliard de dollars par année.
- Le gaspillage alimentaire contribue aux émissions de méthane des sites d'enfouissement, aggravant ainsi le changement climatique.
- La surproduction et les normes cosmétiques en agriculture créent un gaspillage alimentaire important.
- La province manque de politiques cohérentes pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les domaines de la production, de la vente au détail, de la consommation et de l'élimination.
- La redistribution du gaspillage alimentaire ne résout pas l'insécurité alimentaire, qui est un problème plus profond d'inégalité des revenus et d'accès à une alimentation abordable.
- La politique de l'Ontario sur les déchets alimentaires et organiques de 2018 est désuète et nécessite du financement, une responsabilisation et une concentration sur les pratiques d'économie circulaire.

Recommandations:

- **Mettre à jour** et promulguer la **politique de l'Ontario sur les déchets alimentaires et organiques** (2018) et ajouter des mesures de responsabilisation.
- **Établir des objectifs clairs de réduction du gaspillage** alimentaire dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement et des secteurs.
- Créer et étendre des **incitatifs fiscaux pour encourager les entreprises à réduire le gaspillage alimentaire**.
- **Améliorer les infrastructures de récupération des aliments et de traitement des déchets organiques**, en particulier dans les régions rurales.
- **Éducation du public : sensibiliser aux impacts économiques, environnementaux et sociaux du gaspillage alimentaire par le biais de campagnes**.